

Mars est le Mois de la prévention de la fraude au Canada.

La Sun Life et le Bureau de la lutte contre la fraude grave s'associent pour vous fournir des conseils pour vous protéger contre la fraude.



Rien qu'en Amérique du Nord, on estime à des centaines de millions de dollars les pertes attribuables à la fraude liée aux soins de santé chaque année. Cela se traduit par des coûts plus élevés pour tous¹. Le Mois de la prévention de la fraude permet à la Sun Life de collaborer avec le Bureau de la lutte contre la fraude grave (BLFG) pour réduire les risques de fraude.

Le BLFG examine les cas de fraude importants dont les répercussions touchent l'ensemble de la société. Le BLFG, inauguré en 2018, est sous la responsabilité de la Police provinciale de l'Ontario. Il offre du soutien, comme des services liés à la prévention d'un crime et de l'assistance aux victimes. Ses objectifs sont notamment de limiter les pertes subies par les victimes de la fraude et de récupérer les fonds perdus.

En prenant des précautions et en restant informé, vous risquerez moins d'être victime d'une fraude.



Le rôle du Bureau de la lutte contre la fraude grave

Il existe deux volets au BLFG : les enquêtes et les poursuites judiciaires. Le BLFG utilise une approche coordonnée pour lutter contre la fraude et offrir du soutien, comme des services liés à la prévention de la fraude et de l'assistance aux victimes.

Qu'est-ce que le vol d'identité?

Le vol d'identité est un problème majeur. Il se produit lorsqu'un criminel vole et utilise vos renseignements personnels pour commettre des crimes. Avec les informations volées, la personne peut usurper votre identité et en tirer profit. Elle pourrait accéder à vos courriels et à vos comptes bancaires ou demander des prêts ou des cartes de crédit.

Qu'est-ce que le piratage psychologique?

On parle de piratage psychologique lorsqu'une personne vous amène par la ruse à divulguer des données confidentielles. Cette tactique est liée au vol d'identité, puisque le fraudeur tente de vous faire révéler des renseignements personnels, que ce soit votre mot de passe ou toute autre information confidentielle, pour obtenir un gain financier. Quelqu'un peut vous appeler ou vous envoyer un courriel pour essayer de vous convaincre de lui faire confiance. De cette manière, l'escroc peut contourner les mesures de sécurité habituelles.

Conseils pour éviter d'être victime d'une fraude

- Méfiez-vous des courriels, des messages textes (SMS), des demandes sur les réseaux sociaux et des appels téléphoniques non sollicités.
- Si vous recevez un appel d'une personne qui prétend travailler pour une compagnie légitime, rappelez-la en composant le numéro que vous trouverez par vous-même sur un site Web officiel ou sur un relevé.
- Assurez-vous de vérifier l'identité d'une personne avant de lui fournir des renseignements confidentiels.
- Utilisez des mots de passe forts et l'authentification à plusieurs facteurs (plus d'un élément d'authentification).
- En cas de doute, prenez des précautions supplémentaires avant d'agir.



Le saviez-vous?

Chaque année, les compagnies d'assurance perdent des centaines de millions de dollars à cause de demandes de règlement de frais médicaux et dentaires frauduleuses. La fraude touche tous les Canadiens en entraînant une hausse des primes. Elle peut aussi donner lieu à des conséquences criminelles².

Qu'est-ce que la fraude liée aux garanties?

Une fraude liée aux garanties se produit lorsque des informations fausses ou trompeuses sont fournies dans une demande de règlement au titre d'un régime pour obtenir un gain financier.

Des exemples de fraude liée aux garanties

- Dans une demande de règlement, le nom et/ou l'adresse du fournisseur ou de l'établissement ne correspondent pas aux coordonnées du prestataire de service.
- La coordination des prestations n'est pas faite comme il faut.
- Le participant ne débourse pas les montants à sa charge (comme la coassurance).
- Des documents sont falsifiés (p. ex., reçus modifiés).
- Le participant demande le remboursement d'un service qu'il n'a pas reçu.
- Des frais non admissibles sont soumis au titre d'une garantie.

Pourquoi est-il important de réduire la fraude liée aux garanties?

Les conséquences de la fraude liée aux garanties :

- Primes d'assurance plus élevées
- Diminution ou élimination de la couverture
- Retrait d'un fournisseur de la liste des fournisseurs de soins (si vous recevez des articles ou des soins de santé de la part d'un fournisseur retiré de la liste de la Sun Life, les frais que vous avez déboursés ne vous seront pas remboursés)
- Remboursement de la somme reçue par suite de la présentation d'une demande de règlement frauduleuse
- Déclaration à la police/à l'employeur
- Perte d'emploi

En savoir plus

Déceler la fraude liée aux garanties est l'un des meilleurs moyens de prévention. Vous pouvez vous protéger et protéger votre régime contre la fraude liée aux garanties de différentes façons. Pour en savoir plus, cliquez sur les liens suivants :



[Protégez-vous contre la fraude!](#)
[Protection de vos données personnelles](#)
[– en ligne et hors ligne.](#)



[Dételons la fraude et les abus.](#)
[Frais à votre charge : les payer,](#)
[c'est payant!](#)

Signalez tout soupçon de fraude ou d'abus liés aux garanties

La prévention de la fraude, c'est l'affaire de tous. Si des activités vous semblent douteuses, communiquez avec l'équipe de prévention de la fraude de la Sun Life. Appelez sans frais le **1 888 882 2221**, ou écrivez à indices@sunlife.com.

La Sun Life a mis sur pied un programme antifraude complet, comprenant des mesures de prévention, de détection et d'enquête, et applique des principes de tolérance zéro à l'égard de la fraude.

¹ « Prévenons la fraude en assurance collective » sur le site de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., 2024.

² Communiqué de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., 4 mars 2019.

³ L'APF est une méthode d'authentification multifacteur. Elle exige que vous fournissiez deux éléments d'authentification ou plus pour accéder à votre appareil ou à votre compte.

Comment se protéger de la fraude liée aux garanties collectives



Gardez vos mots de passe secrets

Créez des mots de passe forts et changez-les souvent. Cela peut empêcher d'autres personnes de soumettre frauduleusement des demandes en votre nom.



Utilisez l'authentification à plusieurs facteurs (APF)³

Activez l'APF pour vos comptes professionnels et personnels pour ajouter un niveau de sécurité supplémentaire.



Vérifiez l'exactitude de vos demandes de règlement

Examinez régulièrement votre historique de règlements et le détail de vos prestations pour confirmer leur exactitude.



Vérifiez les reçus de vos demandes de règlement

Assurez-vous que vos reçus sont exacts et qu'ils reflètent les services ou les traitements que vous avez reçus.



Signalez tout soupçon de fraude ou d'abus liés aux garanties

Faites part de toute activité suspecte à votre employeur ou à votre fournisseur de garanties.

La vie est plus radieuse sous le soleil

Les garanties collectives sont offertes par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life. FR1009 03-24 ds-cd



Police provinciale de l'Ontario